

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 05 AOÛT 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme GONTRAND Marie-laure, M. OZIL Bernard, Mme PAILLERON Marianne M. Patrick ASTIER, , Laurence HOTTE, M. Denis ROUME
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Sidonie JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND, M. BOUZRAA Nordine.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_92 : CDD CANTINE 24H

Contrats de 24h hebdomadaires : CDD L.332-8 6 CGFP Commune de moins de 2 000 habitants lorsque la création ou la suppression d'un emploi dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité. Rémunération : IB 385 / IM 372.

Les contrats suivent la période scolaire :

- Du 01/09/2025 au 18/10/2025 ;
- Du 03/11/2025 au 19/12/2025 ;
- Du 05/01/2026 au 06/02/2026 ;
- Du 23/02/2026 au 03/04/2026 ;
- Du 20/04/2026 au 03/07/2026.

Commis de cuisine au restaurant scolaire.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'ouverture des contrats.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 26/08/2025

Reçu en préfecture le 26/08/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250805-DE_2025_92-DE

S²LO